



Délibération n°2024-86

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 6 juin 2024)**

Date de convocation : 23 mai 2024
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 22
Nombre de délégués votants : 27

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 6 juin 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GARROCQ Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSÉ Bernard

Absents ou excusés : Mme BLANCHET Anne, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert Mme CLAVIER Hélène, M. GABASTON Jean-Pierre, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, Mme MOURTEROT Josiane, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François

Pouvoirs : Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc
M. CACHELOU Yoann donne pouvoir à M. SANZ Alain
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul
M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme CASSOU Sylvie
Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : M. ESQUER Philippe

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET PERSONNES DE DROIT
PRIVÉ – Tranche 1

RAPPORTEUR : Jean-Paul CASAUBON - Président

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau lance pour la dixième édition l'Été Ossalois, un programme de manifestations culturelles se déroulant de juin à octobre sur le territoire valléen.

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil communautaire les différents dossiers de subventions pour l'année 2024 dans le cadre de l'Été Ossalois.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place de sa politique agricole, pastorale et de circuits courts, la Communauté de Communes accompagne des structures agricoles dont les objectifs sont de valoriser et promouvoir les productions locales et les circuits courts, de faciliter l'approvisionnement de produits locaux dans la restauration collective, de structurer les filières locales, de faciliter l'emploi dans le secteur agricole et de permettre l'installation d'agriculteurs sur le territoire.

Également, dans le cadre de la compétence développement économique, la Communauté de Communes accompagne la Mission Locale, le Syndicat Mixte de l'aéroport de Pau et l'association initiative Béarn pour la mise en place de prêts à taux zéro à destination des porteurs de projets en création et reprise d'entreprises.

Enfin l'association des maires et présidents de Communautés des Pyrénées-Atlantiques a sollicité l'intercommunalité sur un soutien au 2^{ème} congrès des Maires qui s'est tenu à Biarritz le 31 mai dernier. Il est proposé d'allouer la même subvention qu'en 2021 à cet événement.

➤ Association Luadas.....	100 €
➤ Auberge de la Vallée d'Ossau	100 €
➤ Association Le CocoTiers	150 €
➤ Association Petite troupe des bords du Neez.....	200 €
➤ Association La vie est Bielle	300 €
➤ Association ICO	300 €
➤ Association Ciné quoi none	300 €
➤ Association Trad à l'ail	300 €
➤ Association APE Louvie-Juzon	300 €
➤ Association Terre de Mémoire et de Luttés	350 €
➤ Association La Maracasba.....	350 €
➤ SCIC Pau Pyrénées.....	362 €
➤ Association Yvonne and the computers	400 €
➤ Association de la Foire Agricole de la Vallée d'Ossau	500 €
➤ Association des Maires et des Présidents de Communautés (congrès maires)	500 €
➤ Association Akène	750 €
➤ Association Slow Food Béarn	600 €
➤ Association Foyer rural de Lys.....	700 €
➤ Association Los Auzelets	700 €
➤ Association mangez Béarnais	720 €
➤ Association Béarn Pont de Camps	750 €
➤ Association Ecrire la nature	800 €
➤ Association La Prairie des possibles	1 000 €
➤ Association La Troupe du théâtre des Loges	1 000 €
➤ Association Refuge Poétique.....	1 000 €
➤ Syndicat AOP Ossau Iraty	1 000 €
➤ Association Frêne !	1 500 €
➤ Association Foyer Rural de Rébénacq	1 500 €
➤ Association Initiative Béarn	1 500 €
➤ Association Montagne Magique.....	2 000 €
➤ Association Val Eveillé.....	2 300 €
➤ Association Régionale des Eleveurs Ovins Viandes et Lait d'Aquitaine	2 766 €
➤ Association Iles et Ailes	3 000 €
➤ Association Les amis de l'orgue historique.....	3 500 €
➤ Association des Eleveurs Transhumants des Vallées Béarnaises	3 894 €
➤ Syndicat Mixte de l'Aéroport de Pau.....	3 000 €
➤ Mission Locale	13 467 €

Le rapport entendu, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

ATTRIBUE et VERSE une subvention aux associations comme indiqué ci-dessus,

PRECISE que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2024 de la Communauté de Communes,

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

